

trouveront recommandés avec zèle & décrits avec beaucoup de grace. Dans toutes ces opérations, l'alembic devient oisif : c'est un instrument, qui selon Mr. le Camus, ne doit sa vogue & sa fortune qu'aux préjugés ; & c'est justement à ce torrent de préjugés que ce Mémoire oppose enfin une digue. L'Auteur leur déclare une guerre où il se flatte d'une victoire complète ; il compte que pour la remporter, il ne peut avoir à esluier que quelques combats perfides.

III. MEMOIRE. Sur l'abus que l'on fait des huiles dans le traitement des maladies. Dans les toux, les rhumes, les coqueluches & les autres maladies de poitrine on ordonne de l'huile à foison. Erreur dangereuse, s'écrie Mr. le Camus, parce que l'huile ne sauroit ni se digérer, ni passer dans les endroits qu'on prétend adoucir ou relâcher.

1°. L'huile n'est digestible qu'autant que les sucs digestifs sont assez salins pour s'unir avec l'huile, ou que la bile les dissout. Or, reprend Mr. le Camus, quand on admettroit dans l'estomac un sel alkali assez bien développé pour rendre l'huile miscible avec l'eau, jamais il ne sera permis d'y en opposer la quantité nécessaire pour former un savon avec ces flots d'huile. Il en est de même de la bile qui est une liqueur savonneuse, une liqueur propre à mêler les corps gras avec les aqueux. Selon l'Auteur, jamais cette bile ne sera assez abondante pour mêler avec nos autres humeurs toutes ces doses d'huiles dont on accable nos malades. Dans l'état de santé il ne seroit pas possible d'en digérer la quantité, comment donc le pourroit-on dans l'état de maladie, où les solides sont affectés & les fluides sont troublés ? Quand les solides sont relâchés, les huiles, par leur onctuosité, ne peuvent qu'en diminuer l'élasticité : quand ils sont tendus par l'inflammation, l'huile, par son inflammabilité, ne peut qu'augmenter la phlogose. Il faut lire, dans ce Mémoire, les fâcheux inconvéniens qui sont inséparables des médicamens huileux, qui en sollicitent la proscription, ou qui n'en permettent qu'un usage extérieur, comme dans les linimens, les emplâtres, les onguens, &c. Si cependant on s'obstine à l'usage intérieur des huiles, on prescrit ici des précautions,